

Compte-rendu des échanges sur le secteur Pisan - Centre commercial

Environ 12 personnes participent au débat dont une représentante des parents d'élèves de l'école Lavoisier. L'atelier est animé par Ville Ouverte et la Ville d'Orléans.

Ce qu'il faut retenir

Les habitants ont souhaité évoquer, en premier lieu, les difficultés rencontrées lors de leurs déplacements piétons dans le quartier (vitesse des voitures, manque de visibilité entre le trottoir et la rue, ...). Ils sont ensuite revenu sur les résidentialisations réalisées lors du projet ANRU1.

Les enjeux identifiés pour le projet :

- ouvrir le quartier Pisan sur La Source, en créant des cheminements piétons est-ouest pour rejoindre le centre commercial et nord-sud entre l'école et la clairière,
- revoir les circulations automobiles en apaisant les rues Ampère et Lavoisier, et sécuriser les abords des écoles,
- rénover et redonner vie au centre commercial,
- faire de la clairière un lieu pour les familles pour y jouer, pique-niquer... et garder le petit bois en y installant plus de bancs et de l'éclairage public,
- créer un jardin partagé au cœur de Pisan pour permettre aux habitants de se rencontrer, de se retrouver,
- revoir les manières de résidentialiser pour limiter le nombre de barrières au sein du quartier,
- imaginer une nouvelle destination pour l'ancienne crèche : maison de santé, salle communale, jardins partagés, etc.

Les échanges du groupe en images



Synthèse des propos recueillis

Ouvrir le quartier Pisan sur La Source

La résidentialisation participe à la fermeture du quartier. Les participants s'accordent sur la nécessité de créer de nouvelles liaisons au sein de l'îlot Pisan, mais à condition que se soient des cheminements éclairés dédiés aux piétons. D'ailleurs, ils proposent de rouvrir le portail en attendant le projet urbain. D'autres formes de résidentialisation doivent être aussi imaginées. Les hautes clôtures donnent un sentiment « d'enfermement, de prison » et ne dissuadent pas les personnes qui voudraient s'introduire dans la résidence. Pour eux, les séparations peuvent être végétalisées (haies) ou des clôtures à mi-hauteur. Les résidentialisations doivent se faire par petites unités ou ensemble d'immeubles, plus que par immeuble, de manière à limiter le nombre de clôtures.

Repenser les circulations automobiles

Les participants ont pointé les lieux (rues, carrefours, ...) posant des difficultés ou des présentant des situations dangereuses pour les piétons. Les rues Antoine Lavoisier et Ampère sont des itinéraires bis de l'avenue de la Bolière « les voitures passent par là pour éviter les feux de la Bolière ! ». Les automobilistes accélèrent et ce, malgré le rétrécissement de la rue Ampère. La sécurité des enfants aux abords des écoles Lavoisier et Pasteur ne peut être assurée. Selon eux, un des problèmes majeurs est le stationnement installé de part et d'autre de la rue qui « limite la visibilité des automobilistes. On ne voit pas les piétons qui souhaiteraient traverser ».

Propositions pour apaiser la circulation :

- établir un stationnement alterné gauche - droite qui casserait la vitesse et améliorerait la visibilité des conducteurs,
- étudier un sens unique sur les rues Ampère - Lavoisier,
- supprimer le rétrécissement de la rue Ampère « qui ne sert à rien ! »,
- repositionner la sortie de l'école Pasteur sur la rue Gay Lussac moins circulée,
- protéger les traversées piétonnes de la rue Ambroise Paré.

Les participants ont également fait remonter des difficultés en matière de stationnement aux abords de la Mosquée et la configuration et l'accès complexe du parking du complexe sportif.

Mieux utiliser les espaces verts du quartier

Le sous-secteur Pisan comporte deux espaces verts, la Clairière et le Bosquet ou « petit bois ». Pourtant, ces deux espaces sont peu utilisés. « *Les enfants jouent sur les parkings de la résidence* ». « *La clairière est surtout utilisée par les personnes qui ont des chiens* ». « *On ne fait rien dans la forêt* »

> Créer une clairière pour les familles

Tous s'accordent sur la nécessité d'aménager la clairière pour un usage familial. La clairière semble « vide, il n'y a pas de bancs ». L'idée des participants est de maintenir une large pelouse pour les jeux de ballons. Des jeux, des tables de pique-nique, une fontaine et un caniparc pourraient être installés en bordure de clairière. Les participants demandent qu'un lien direct et sécurisé soit établi entre l'école et la clairière. Enfin, un éclairage est demandé pour permettre de traverser la clairière la nuit. « Quand je vais à l'hôpital, je passe ici mais la nuit, il y a une portion qui n'est pas éclairée ». Tout comme une signalétique pour faire connaître ce lieu.

> Conserver le bosquet

Le Bosquet est peu utilisé par les participants. Même s'ils apprécient les arbres, ces derniers créent beaucoup d'ombres l'espace est peu entretenu et ne leur permet pas de profiter de ce lieu. Un travail sur l'éclairage permettrait de le traverser la nuit et l'installation de bancs de s'y installer.

Redonner vie au coeur d'îlot Pisan

Les participants regrettent le temps où ils pouvaient se retrouver en bas de la résidence. « *Aujourd'hui, il n'y a plus d'endroit où se retrouver* ». « *Il n'y a plus de bancs* ». « *On ne sort pas en bas, on sort du secteur pour aller Allée des Sapins ou Jardin de la Renaissance* ». La proposition de créer des jardins partagés au croisement des nouveaux cheminements piétons leur semble être une bonne idée. « *Les jardins partagés permettent de faire du lien entre les locataires, ça marche bien au jardin d'Adélaïde !* ».

Rénover le Centre commercial Bolière III

Le centre commercial est jugé « *trop cher* ». Les participants préfèrent aller au marché, à 2002 pour la boulangerie ou à Olivet. Selon eux, il manque à Pisan, une presse, un poissonnier, un marchand de fruits et légumes, et un magasin d'habillement. La fréquentation du centre commercial diminue et « *les boutiques ferment les unes après les autres. Seul le Super U fonctionne bien* ».

Pourtant, les participants sont d'accord pour conserver un pôle de commerces à Pisan. La proposition de rénover le centre commercial est partagée par tous « *il faut lui redonner de la vie !* ». Le principe de halles avec une entrée des commerces positionnée sur l'avenue leur semble une idée intéressante mais les participants formulent une mise en garde sur une rénovation partielle du bâtiment. « *Il faut être attirant, ne pas faire de rafistolage sur la partie ancienne et créer un nouveau bâtiment neuf juste à côté qui dénoterait* ». Par contre, ils ne retiennent pas l'idée de déplacer de quelques mètres le centre commercial devant l'arrêt du tramway estimant que les usagers du centre peuvent le rejoindre facilement.

Des propositions complémentaires sont formulés concernant les abords du centre commercial :

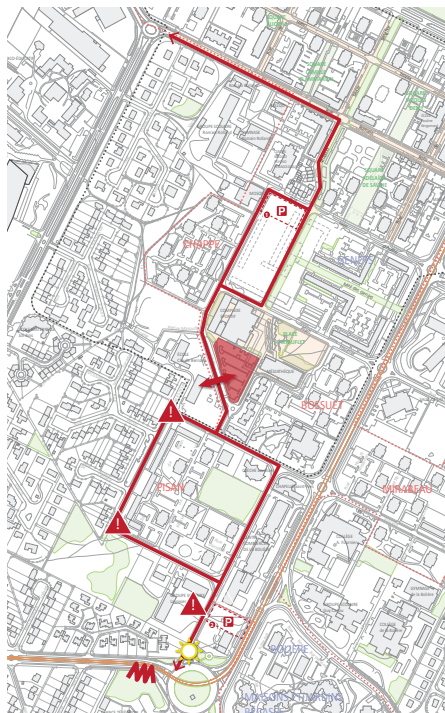
- maintenir le parking pour le centre commercial,
- conserver la sécurité sociale,
- prévoir des emplacements vélo qui soient sécurisés,
- aménager un parking devant l'école Lavoisier pour que les parents puissent se garer en déposant leurs enfants à l'école.

Quel devenir pour la crèche ?

Les participants souhaitent connaître le devenir de la crèche. Ils formulent quelques propositions :

- une maison de santé,
- une salle pour les mamans pour des activités,
- des jardins partagés.

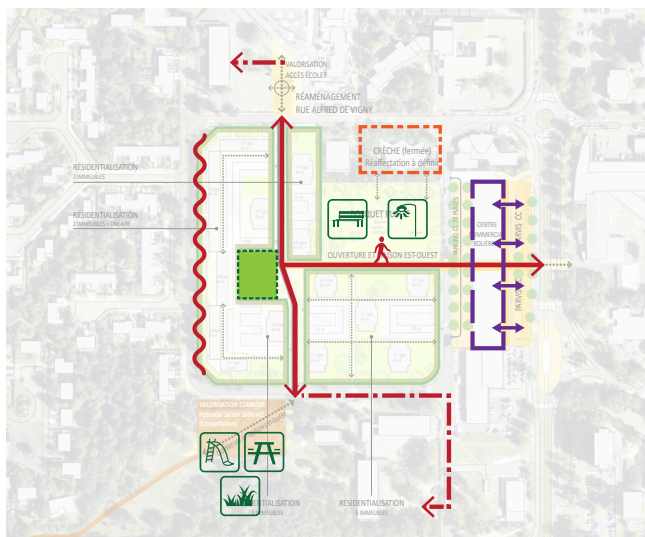
Cartes de synthèse des échanges



Apaiser et sécuriser la circulation et le stationnement

- Itinéraire de contournement utilisé pour éviter les feux
- ▲ Carrefours problématiques
- ↔ Accès dangereux au parking du complexe sportif et de la médiathèque
- ⚡ Présence de poteaux blancs dangereux
- ☀ Eclairage problématique (insuffisant, mal positionné, ...)
- P Propositions de création de parking
 - Au niveau de la «friche» (lot 12)
 - Pour l'école Lavoisier

Échanges sur les intentions de projet



Aménager des espaces verts conviviaux

- Aménager un jardin partagé en cœur de quartier, un «lieu qui rassemble» (modèle du square Adélaïde de Savoie)
- 🛋 Installer des équipements «pour les familles» dans la clairière : jeux, tables de pique-nique et maintenir une grande pelouse

Imaginer le devenir de l'ancienne crèche

- P Salle d'activités pour les habitants, maison de santé, jardins partagés ?

Ouvrir le quartier et faciliter les cheminements

- ↔ Nouveaux cheminements piétons
- ⚡ Vigilance sur le risque de «rodéos» de 2 roues
- ⚡ Revoir l'organisation du stationnement
- ↔ Matérialiser des cheminements et accès piétons sécurisés pour accéder aux écoles
- P Centre commercial Boilère III rénové, accessible depuis le tram